



Le Cofrac et l'accréditation en Santé Humaine

Daniel PIERRE

Directeur Général du Cofrac



Le Cofrac et l'accréditation en Santé Humaine

- Activité d'accréditation des Laboratoires de Biologie Médicale commencée il y a une dizaine d'années sur une base volontaire
- Accréditation désormais reconnue comme un Service Public
- Réforme de la biologie, conséquences :
 - pour les Laboratoires de Biologie Médicale
 - pour le Cofrac



Le Cofrac et l'accréditation en Santé Humaine

- Des liens forts avec :
 - L'Administration centrale
 - Les services déconcentrés (ARS)
 - Les « établissements périphériques » (HAS), AFSSAPS, Agence de la Biomédecine,...)
- Le niveau européen (EA)
- Le niveau mondial (ILAC)